



**maa**  
Observatoire des Mortalités  
et des Affaiblissements  
de l'Abeille mellifère

# Phase pilote de l'Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille mellifère (OMAA) Bilan intermédiaire

Comité d'experts apicole du  
CNOPSAV

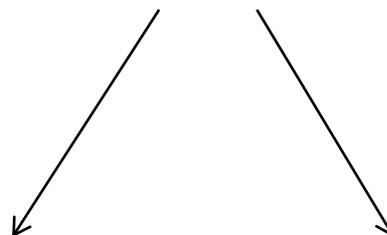
24 Octobre 2018



# Objectifs de l'OMAA

- **Objectifs :**

Faire l'inventaire et l'analyse de la dynamique spatio-temporelle des mortalités et des affaiblissements des colonies en France dans le but de détecter des dégradations de l'état de santé du cheptel apicole français et d'alerter les gestionnaires du risque



**Répondre aux attentes des pouvoirs publics** = alerte précoce en cas d'augmentations anormales des événements d'affaiblissement et/ou de mortalités

**Répondre aux attentes des apiculteurs** = compréhension des événements d'affaiblissement et/ou de mortalités

# Constataion d'un évènement de santé sur un rucher

## Déclaration

Déclaration téléphonique  
*par l'apiculteur ou intermédiée*

Guichet unique régional

- 1) Réception de la déclaration
- 2) Enregistrement de données issues de la déclaration pour alimenter l'OMAA
- 3) Répartition de l'évènement de santé vers un dispositif de surveillance dédié, s'il existe, en vue d'une investigation

## Investigation

**ÉTAT**

**Suspicion d'un danger sanitaire de 1<sup>ère</sup> catégorie**

Investigation via le dispositif "surveillance des dangers sanitaires de 1<sup>ère</sup> catégorie"

**Rucher atteint de mortalité massive aiguë**

Investigation via le dispositif "mortalités massives aiguës"

**FILIERE APICOLE**

**Autres troubles**

- Mise en place d'une visite de recueil de données épidémiologiques subventionnée par l'Etat (si portée par OVS ou OVVT)
- Autre(s) dispositif(s) de surveillance ?

- Alimentation de l'OMAA en données issues de l'investigation
- Réalisation d'un comptage varroa phorétique (dans la mesure du possible) afin de préciser la pression parasitaire présente sur le territoire régional
- Communication de la conclusion de l'investigation auprès du déclarant

## Exploitation des données

- Analyse des données collectées par l'OMAA et diffusion des résultats
- Déclenchement d'une alerte en cas d'évènements de santé groupés dans le temps ou dans l'espace

# Présentation de l'analyse

- *Juin 2018* : 1<sup>er</sup> article de bilan de fonctionnement de la phase pilote (*au 22 Mai 2018*).

Accessible en ligne à l'adresse : <https://www.platforme-esa.fr/article/premier-bilan-d-etape-du-fonctionnement-de-l-observatoire-des-mortalites-et-des>

- *D'ici la fin de l'année 2018* : 2<sup>nd</sup> article complémentaire
  - rédigé à l'initiative de l'Itsap – Institut de l'abeille /Acta et de l'Anses
  - discuté au sein du GS OMAA
  - validation par la DGAI pour diffusion
- Analyse descriptive des données issues des déclarations et des investigations au 22 Mai 2018

# Présentation de l'analyse

- Aujourd'hui

→ Présentation des 1<sup>er</sup> éléments qui n'ont pas passés cette étape de discussion/validation

- Données issues des déclarations

- Indicateurs de fonctionnement d'OMAA

- Données issues des investigations → *Partiel - en cours d'analyse*



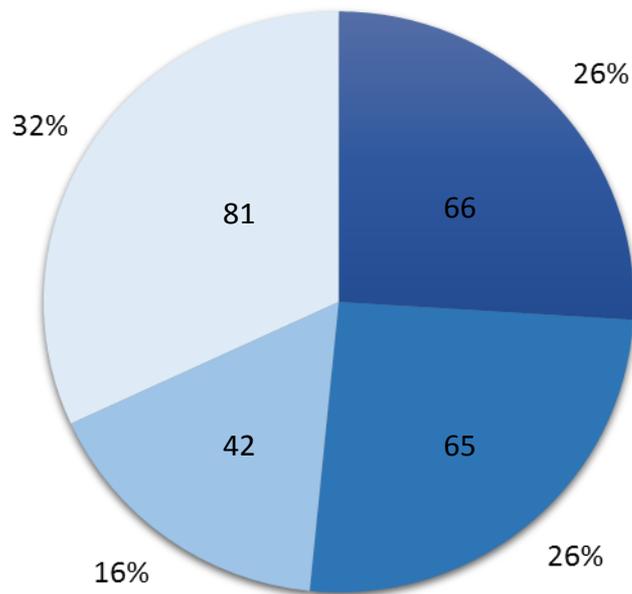
maa

Observatoire des Mortalités  
et des Affaiblissements  
de l'Abeille mellifère

## Positionnement dans le temps et dans l'espace

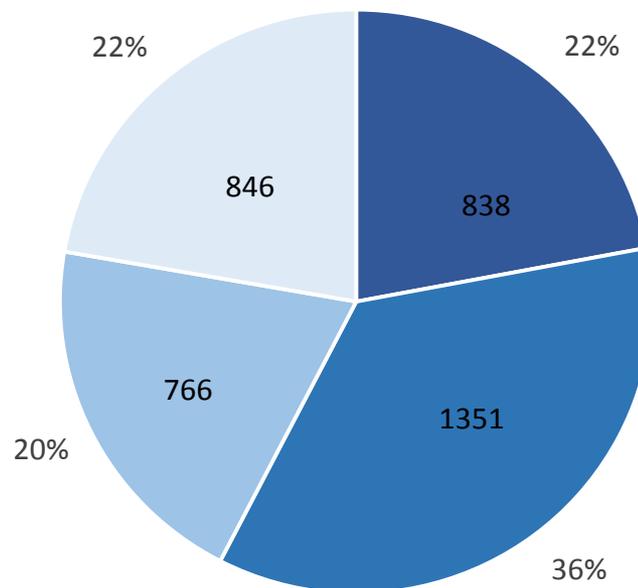
# Mise en perspective entre le nombre de déclarations à l'OMAA et le nombre d'apiculteurs déclarés en 2017 en Bretagne

## Nombre et proportion des déclarations à l'OMAA selon les départements



## Proportion du nombre d'apiculteurs déclarés en 2017 selon les départements

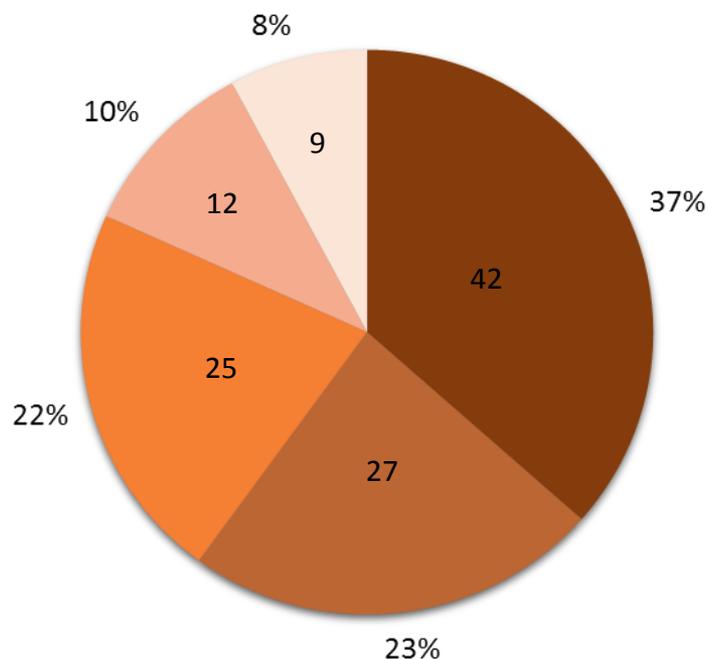
(d'après la déclaration des ruches nationale 2017)



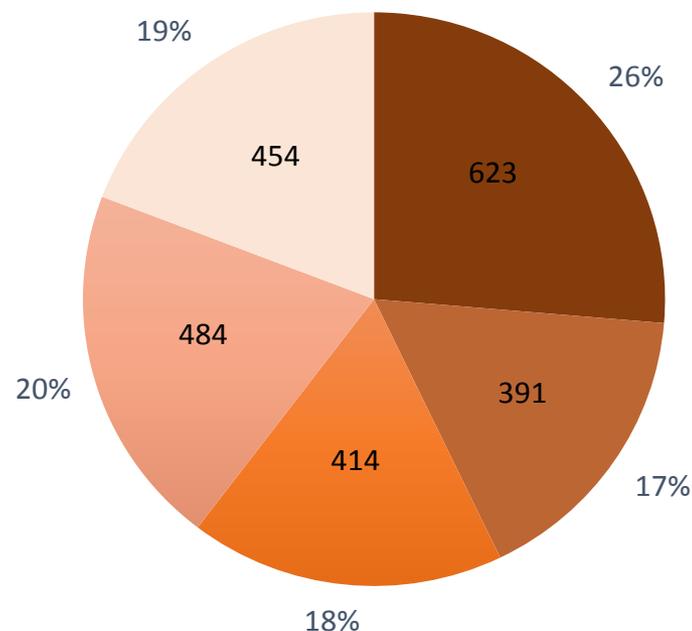
■ 22 - Côtes d'Armor ■ 29 - Finistère ■ 35 - Ille et Vilaine ■ 56 - Morbihan

# Mise en perspective entre le nombre de déclarations à l'OMAA et le nombre d'apiculteurs déclarés en 2017 en Pays de la Loire

## Nombre et proportion des déclarations à l'OMAA selon les départements



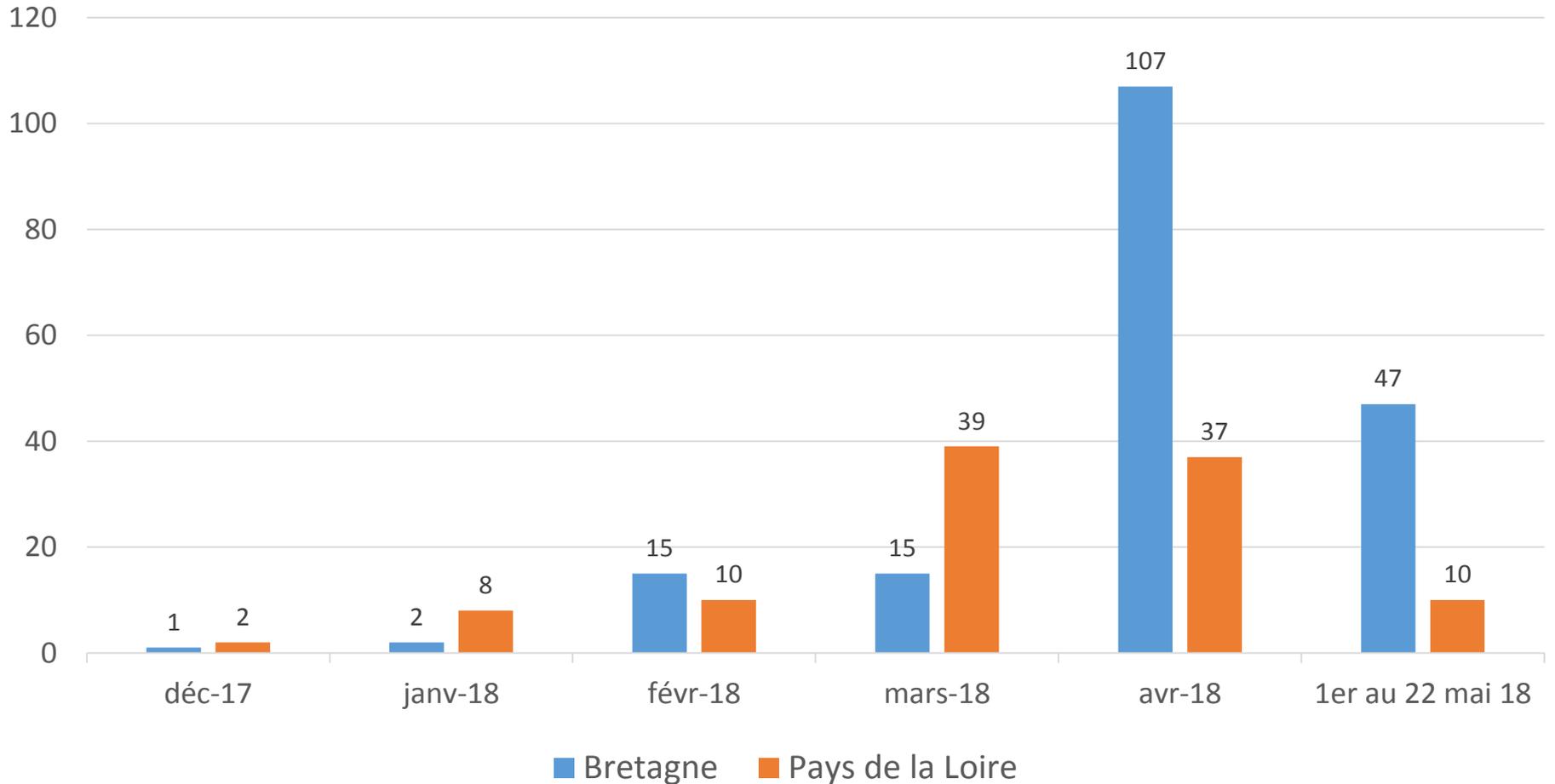
## Proportion du nombre d'apiculteurs déclarés en 2017 selon les départements (d'après la déclaration des ruches nationale 2017)



■ 44 - Loire Atlantique ■ 49 - Maine et Loire ■ 53 - Mayenne ■ 72 - Sarthe ■ 85 - Vendée

# Distribution mensuelle du nombre de déclarations à l'OMAA

Nombre de déclarations





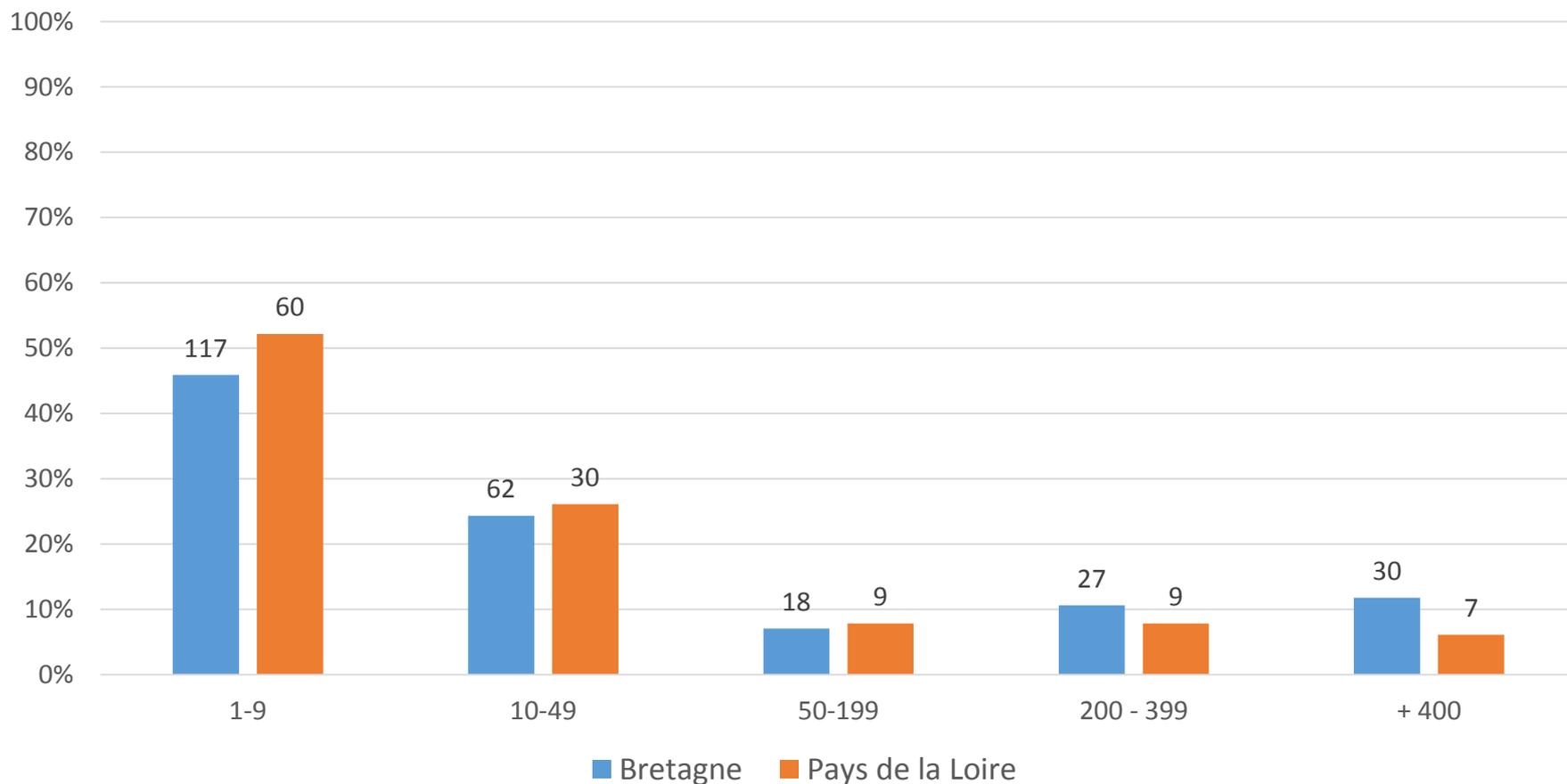
maa

Observatoire des Mortalités  
et des Affaiblissements  
de l'Abeille mellifère

## Selon la typologie des exploitations faisant l'objet d'une déclaration

# Distribution des déclarations à l'OMAA en fonction de la taille du cheptel (au 22 Mai 2018).

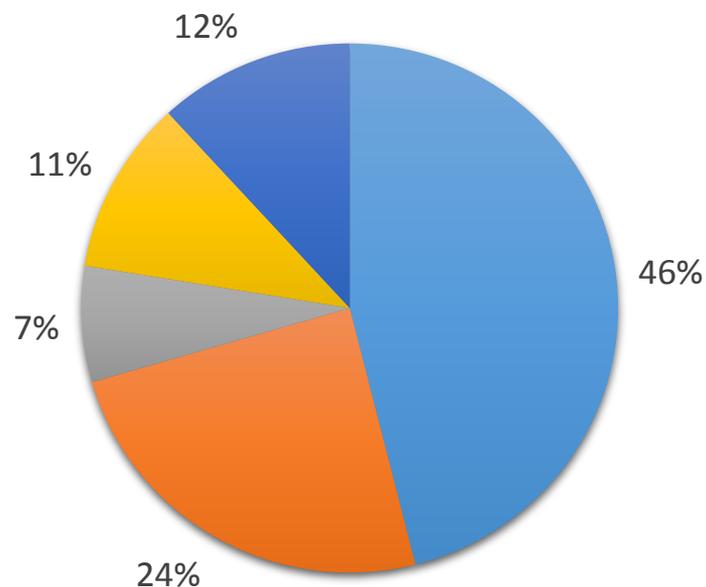
## Proportion des déclarations



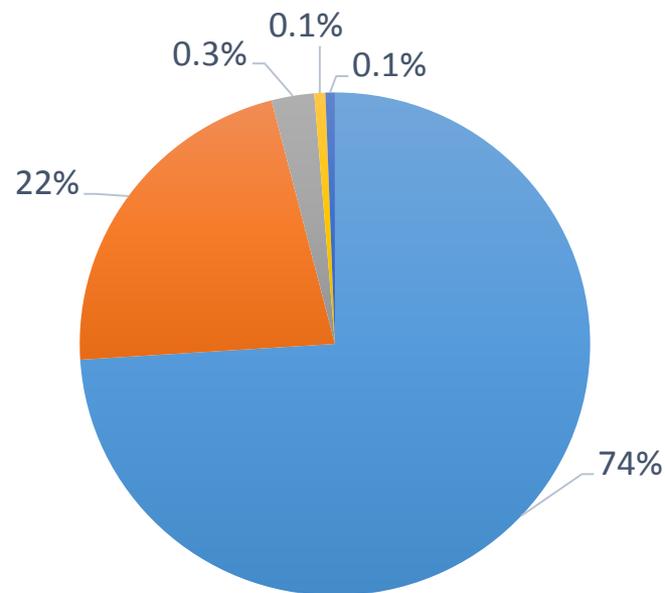
*Le nombre de déclarations est indiqué en haut des barres.*

# Mise en perspective entre la taille du cheptel des déclarants à l'OMAA et celle déclarée lors de la déclaration de ruches 2017 en Bretagne

## Proportion de la taille du cheptel des déclarants à l'OMAA



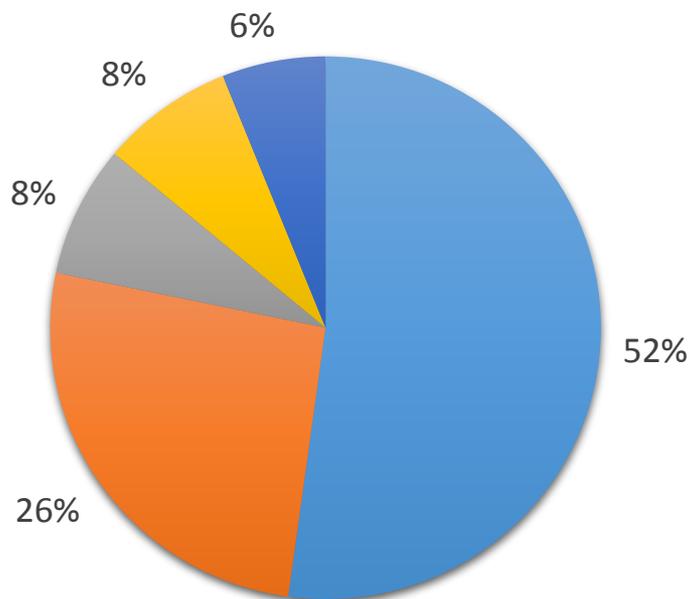
## Proportion de la taille du cheptel des déclarants en Bretagne en 2017 *(d'après la déclaration des ruches nationale 2017)*



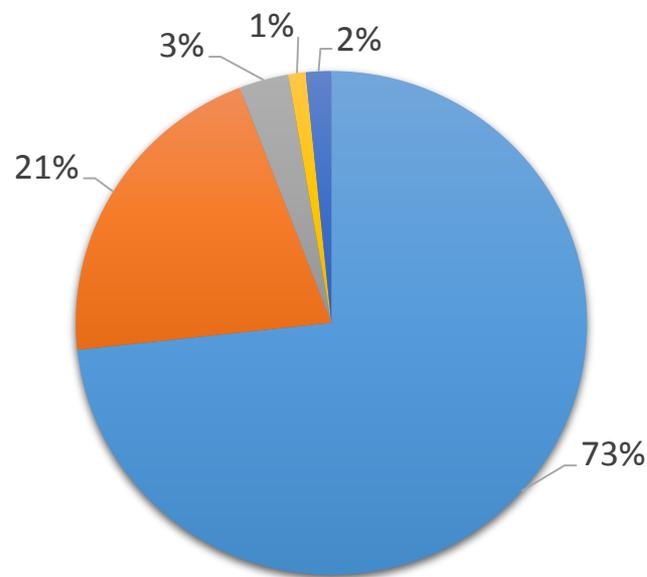
■ 1-9 ■ 10-49 ■ 50-199 ■ 200 - 399 ■ + 400

# Mise en perspective entre la taille du cheptel des déclarants à l'OMAA et celle déclarée lors de la déclaration de ruches 2017 en Pays de la Loire

## Proportion de la taille du cheptel des déclarants à l'OMAA



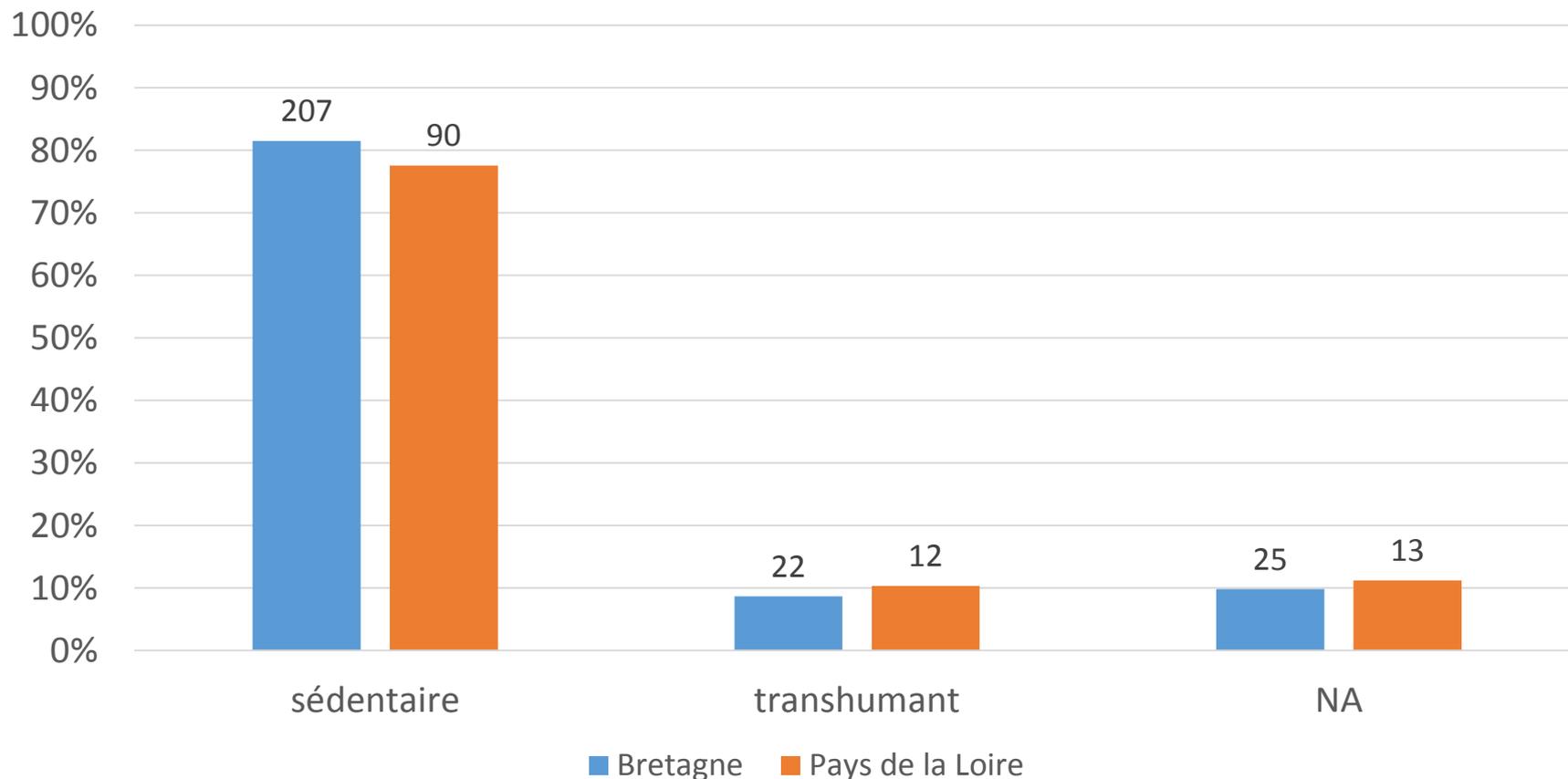
## Proportion de la taille du cheptel des déclarants en Pays de la Loire en 2017 (d'après la déclaration des ruches nationale 2017)



■ 1-9 ■ 10-49 ■ 50-199 ■ 200 - 399 ■ + 400

# Distribution des déclarations à l'OMAA en fonction du type de rucher

## Proportion des déclarations



*Le nombre de déclarations est indiqué en haut des barres. NA : non disponible*



maa

Observatoire des Mortalités  
et des Affaiblissements  
de l'Abeille mellifère

## Selon le profil du déclarant

# Nombre et proportion des déclarations à l' OMAA en fonction du profil du déclarant (au 22 Mai 2018).

Région	Apiculteur touché		Déclaration intermédiée					
			TSA		Vétérinaire		Autre	
Bretagne	248	97,3%	1	0,4%	6	2,3%	0	0 %
Pays de la Loire	104	89,7%	3	2,6%	5	4,3%	4	3,4%

# Nombre de déclarations à l'OMAA en fonction de la taille du cheptel (au 22 Mai 2018).

## Bretagne

		Nombre de déclarations					
		1	2	3	5	20	27
Taille du cheptel	1-9	110	2	1	0	0	0
	10-49	56	4	0	0	0	0
	50-199	14	0	0	1	0	0
	200 - 399	7	0	0	0	1	0
	+ 400	2	0	0	0	0	1

## Pays de la Loire

		Nombre de déclarations					
		1	2	3	5	20	27
Taille du cheptel	1-9	58	1	0	0	0	0
	10-49	20	2	2	0	0	0
	50-199	9	0	0	0	0	0
	200 - 399	6	0	1	0	0	0
	+ 400	7	0	0	0	0	0

Nombre de déclarations = Nombre de ruchers atteints par un trouble



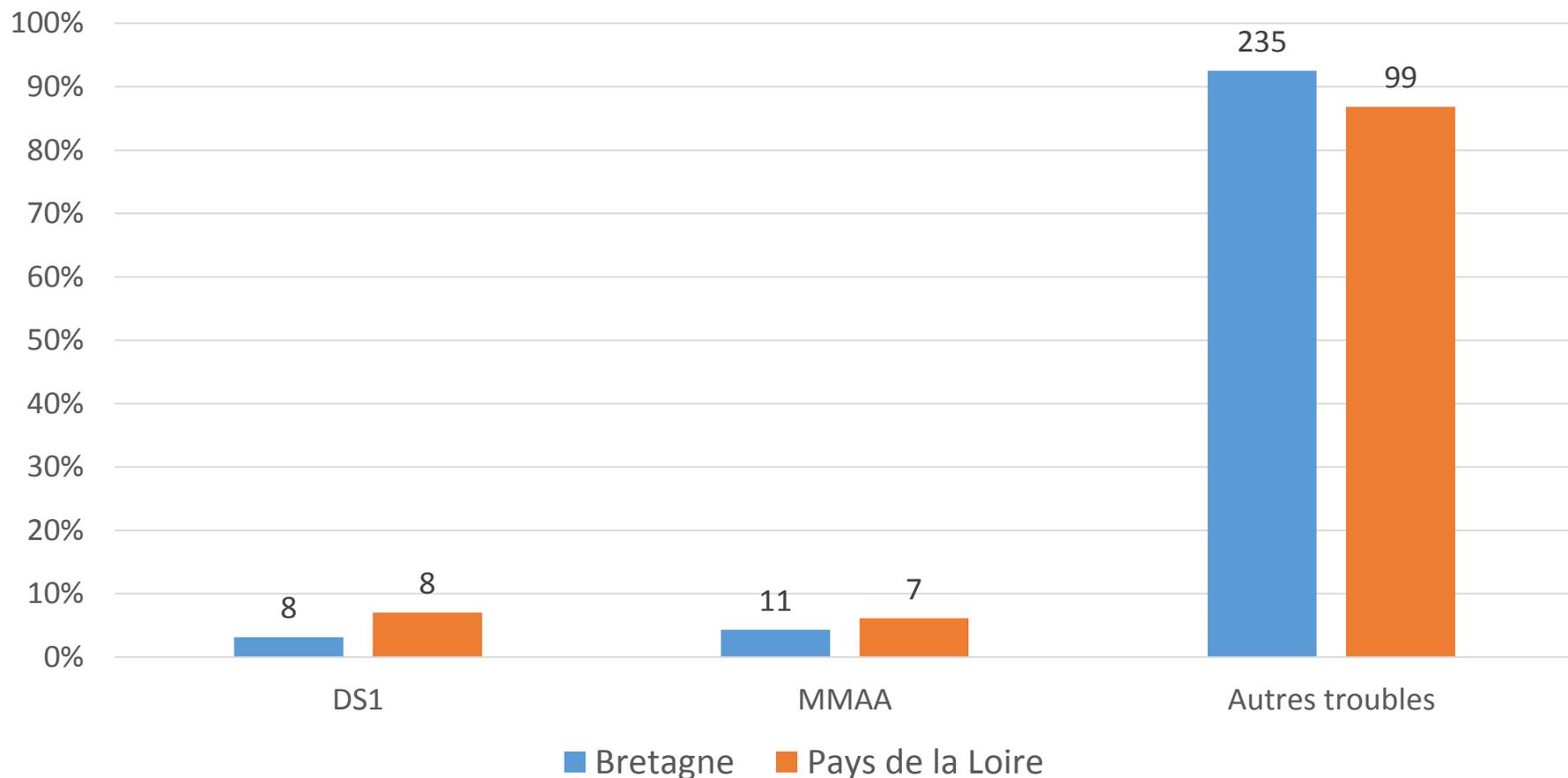
maa

Observatoire des Mortalités  
et des Affaiblissements  
de l'Abeille mellifère

## Selon l'orientation donnée aux déclarations

# Distribution des déclarations à l'OMAA selon l'orientation prise (DS1 / MMAA / Autres troubles) à l'issue de la déclaration (au 22 Mai 2018).

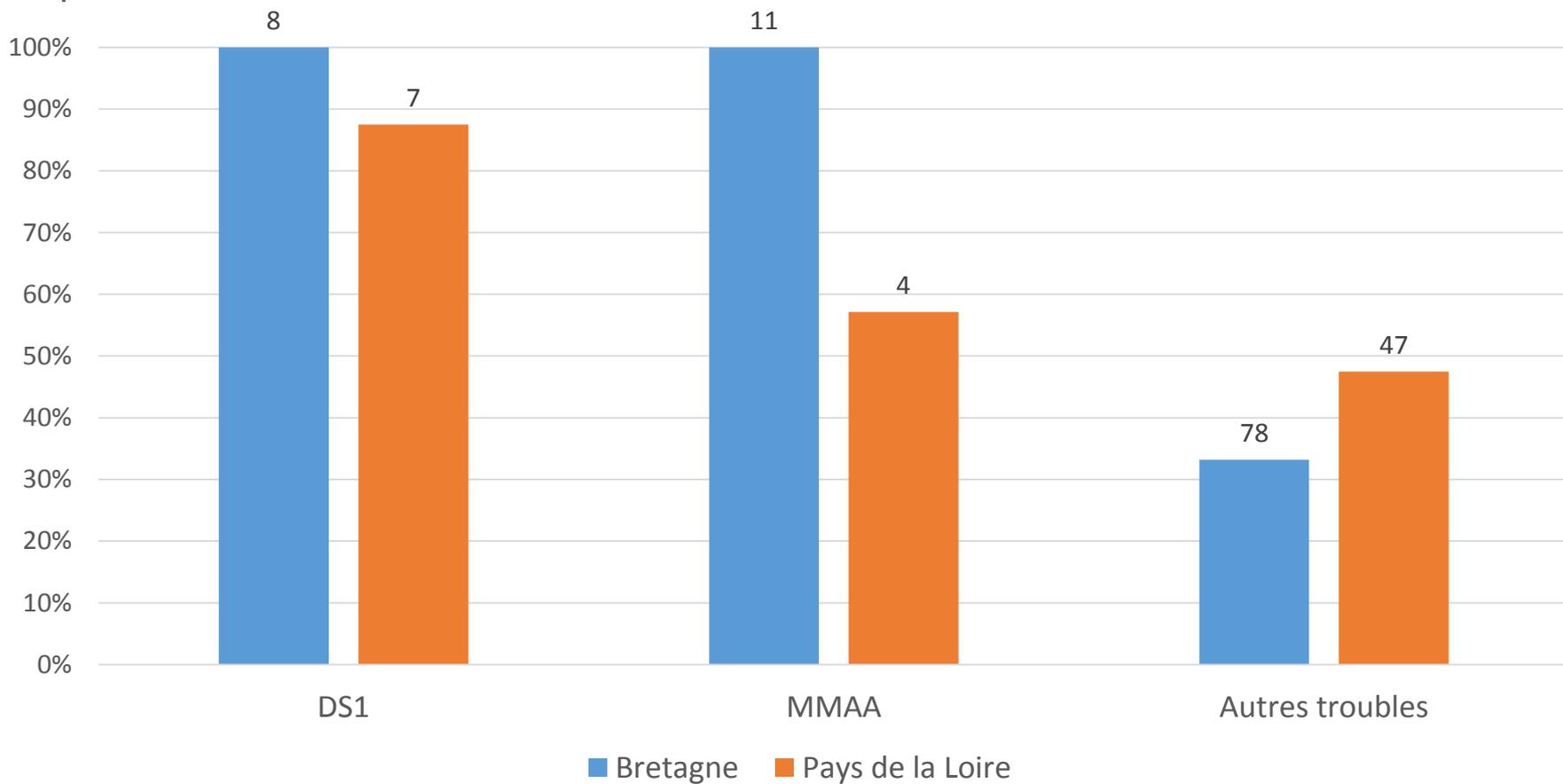
Proportion des déclarations



*Le nombre de déclarations est indiqué en haut des barres.*

# Distribution des déclarations ayant été suivies d'une visite selon le dispositif de surveillance (au 22 Mai 2018).

## Proportion des visites



*Le nombre de déclarations est indiqué en haut des barres.*



## Analyses complémentaires en laboratoire (*au 22 Mai 2018*). (recherche d'agents chimiques et/ou infectieux)

- En Bretagne
  - 93 visites d'investigations
  - 20 % (n= 19) suivies d'analyses en laboratoire.
  
- En Pays de la Loire
  - 57 visites d'investigations
  - 26 % (n= 15) suivies d'analyses en laboratoire.



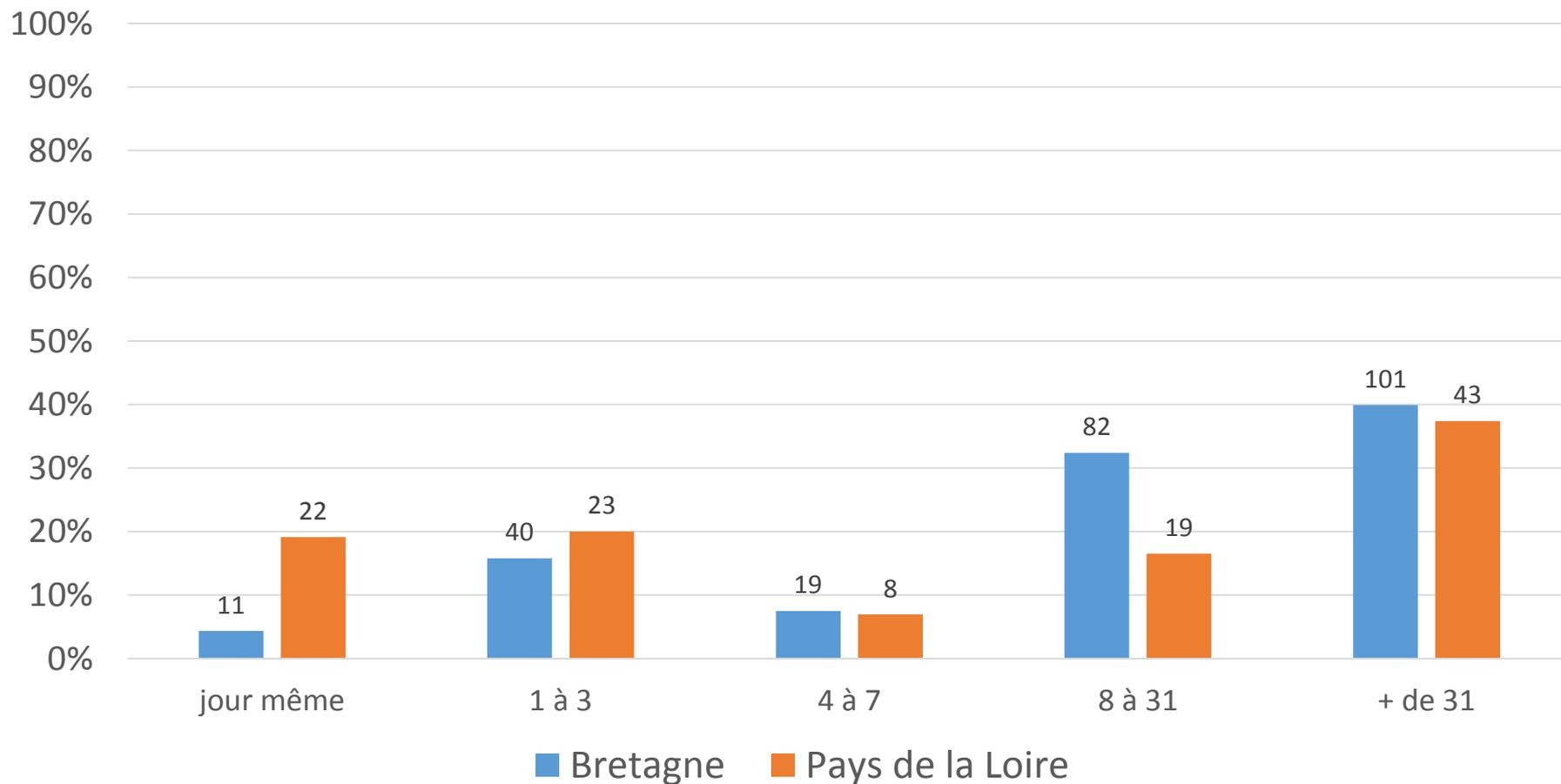
maa

Observatoire des Mortalités  
et des Affaiblissements  
de l'Abeille mellifère

## Indicateurs de fonctionnement

# Délais (en jours) entre la date de constatation des troubles et la déclaration (au 22 Mai 2018).

## Proportion des déclarations

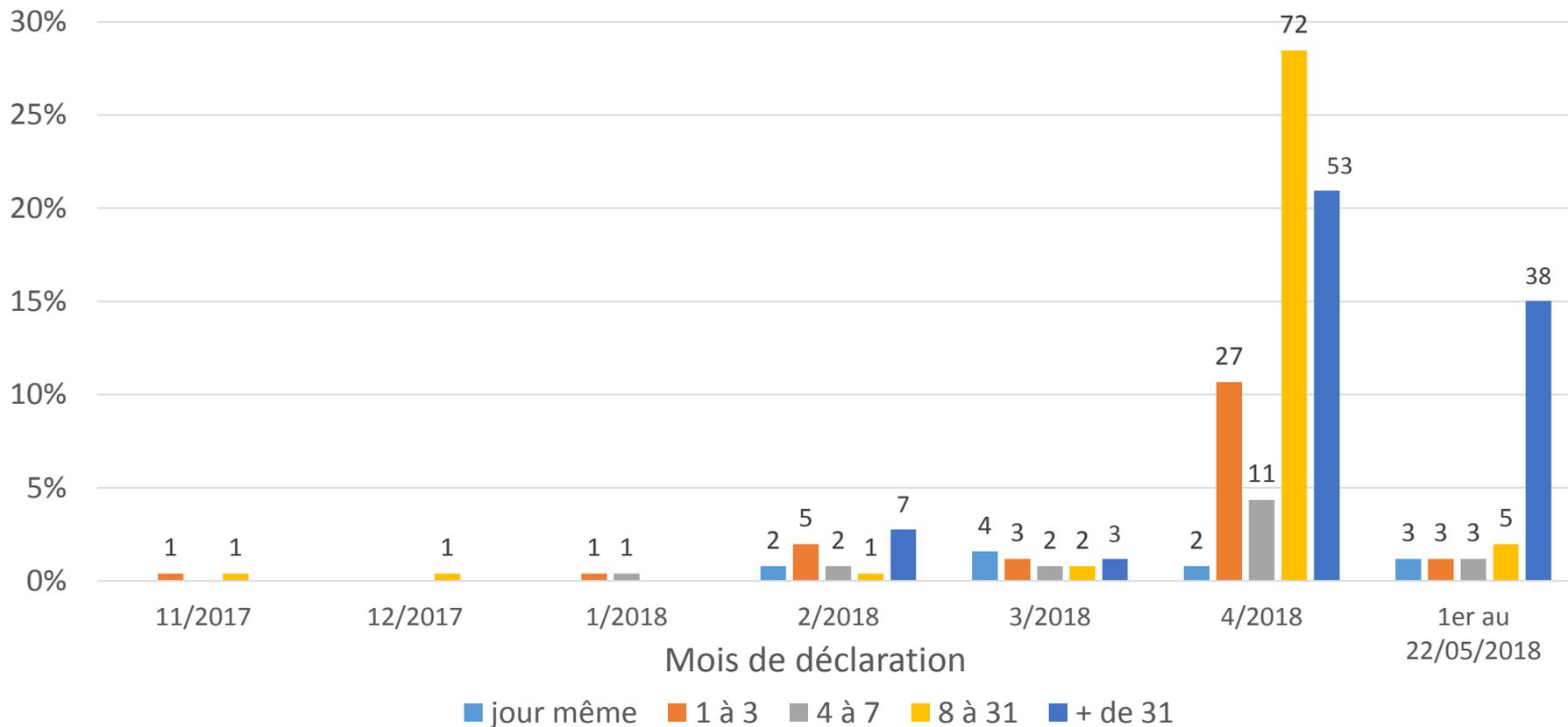


*Le nombre de déclarations est indiqué en haut des barres.*

# Délais (en jours) entre la date de constatation des troubles et la déclaration selon le mois de déclaration

Proportion des déclarations

Bretagne

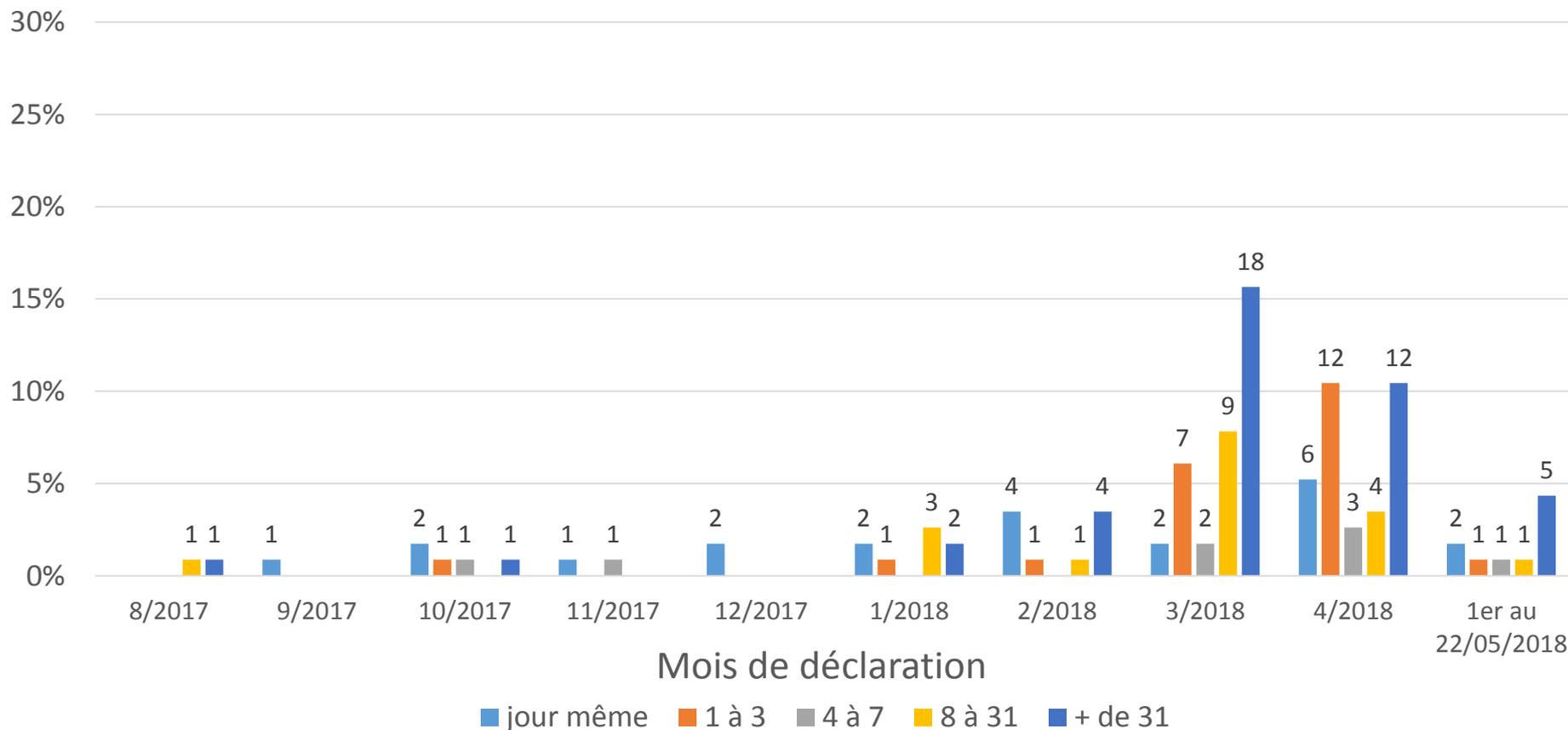


*Le nombre de déclarations est indiqué en haut des barres.*

# Délais (en jours) entre la date de constatation des troubles et la déclaration selon le mois de déclaration

Proportion des déclarations

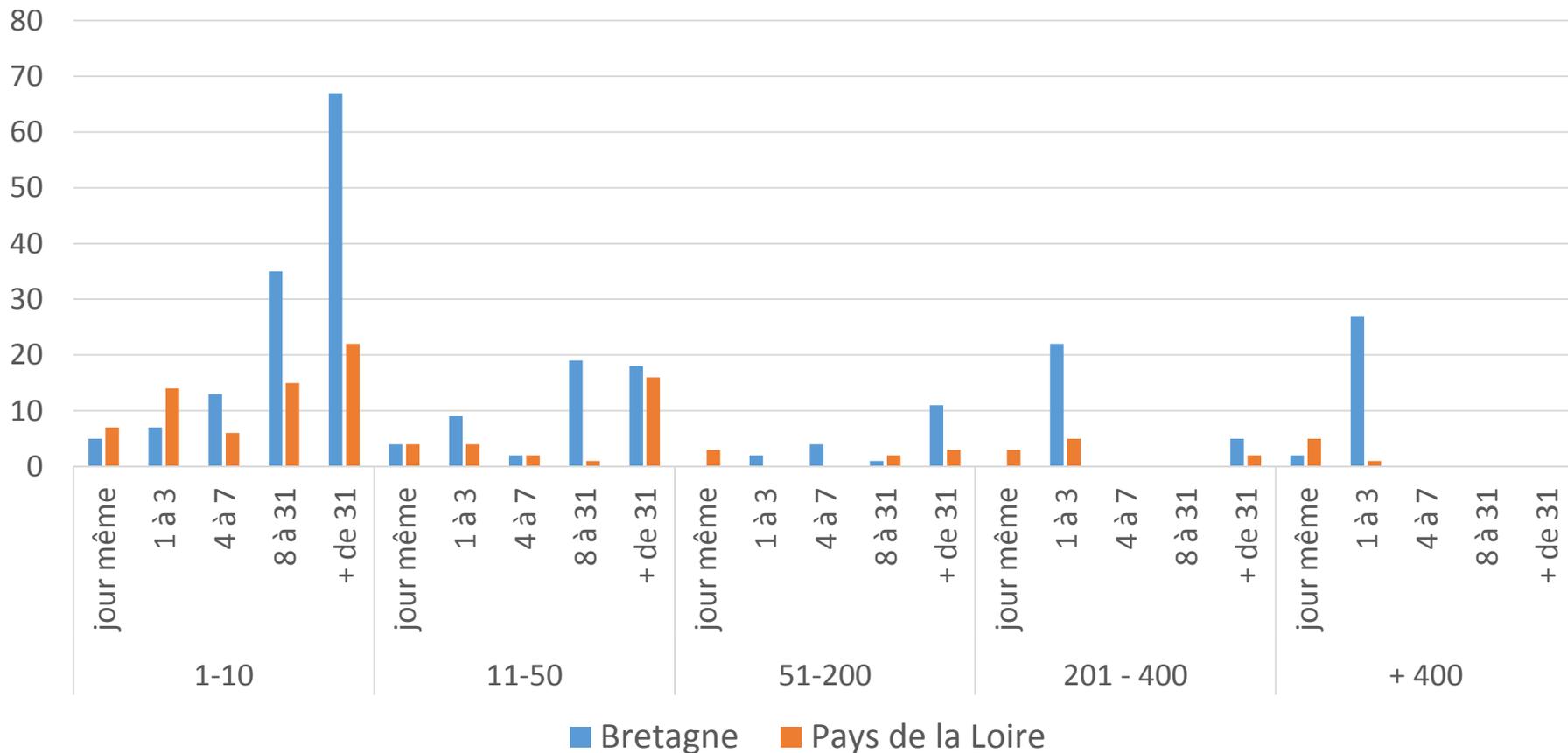
**Pays de la Loire**



*Le nombre de déclarations est indiqué en haut des barres.*

# Délais (en jours) entre la date de constatation des troubles et la déclaration selon la taille du cheptel (au 22 Mai 2018).

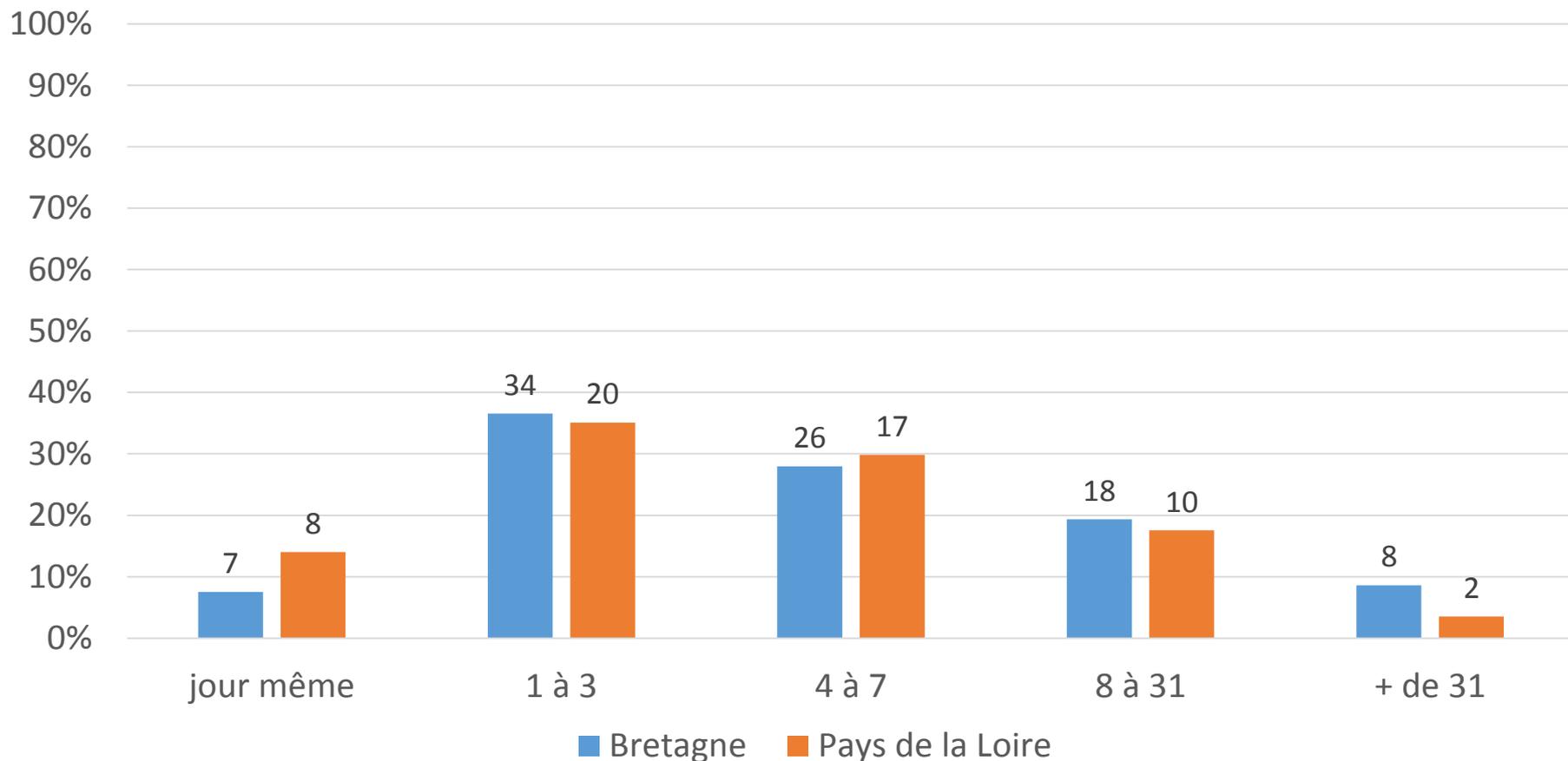
Nombre de déclarations



*Le nombre de déclarations est indiqué en haut des barres.*

# Délais (en jours) entre la date de déclaration et la visite (au 22 Mai 2018).

## Proportion des déclarations



*Le nombre de déclarations est indiqué en haut des barres.*



# Merci !

- Merci aux apiculteurs qui ont participé activement au dispositif en portant à la connaissance de l'observatoire les événements de santé rencontrés sur leurs ruchers
- Merci aux acteurs régionaux qui mettent en œuvre le dispositif



Merci  
pour votre  
attention

